

M. Riis: Comme mon ami d'en face l'a dit, il n'y a pas de preuves. Cependant, tous les indices pointent dans cette direction.

M. Lewis: Tous les indices pointent dans cette direction. Qu'est-ce que ça veut dire?

M. Riis: Nous nous sommes toujours demandé pourquoi le gouvernement avait tout d'un coup changé les règles du jeu. Maintenant, nous le savons. Nous savons que cette volte-face faisait partie de l'accord concernant la privatisation de la Canadair qui exigeait le contrat d'entretien devant rapporter près de 1,5 milliard de dollars en quelques années. C'est une prime particulièrement alléchante qu'on a versée à Bombardier.

A propos de privatisation, rappelons-nous tous que les gouvernements libéraux, progressistes conservateurs, péquistes, créditistes et néo-démocrates ont tous jugé bon, un jour, de créer des sociétés d'État. Les conservateurs ont créé la société Radio-Canada, le Canadien National, Hydro Ontario, Alberta Telephone, Pacific Western Airlines, Manitoba Telephone, B.C. Hydro et B.C. Rail. Je pourrais poursuivre indéfiniment, madame la Présidente. On pourrait énumérer près de 250 cas où les gouvernements provinciaux ont décidé de créer une société d'État dans l'intérêt de leur région, d'une industrie ou du service public concerné.

M. Cassidy: Je croyais qu'ils étaient contre la propriété publique.

M. Riis: La plupart de ces sociétés d'État ont été établies par des régimes conservateurs. Enfin, comme on semble s'être engagé à privatiser dans le seul but de privatiser, rappelons-nous qu'il faut se demander si cette mesure est bonne pour le Canada. Non, elle ne l'est pas. Est-ce qu'elle est bonne pour Bombardier? Oui, le gouvernement aurait-il dû prendre cette mesure? Non.

Pour terminer, madame la Présidente, nous devons reconnaître que par la suite des politiques progressistes conservatrices du gouvernement Mulroney, le gouvernement fédéral possède actuellement plus d'entreprises qu'il n'en a jamais possédées auparavant.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il des questions ou des commentaires? Le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) a la parole.

M. Blenkarn: Madame la Présidente, je me demandais si le leader du Nouveau parti démocratique à la Chambre et l'ancien critique financier de ce parti qui dans le passé ont parlé avec éloquence des horreurs de la société Canadair quand nous dépensions plus de 2 milliards de dollars pour financer un programme de construction d'avions coûteux et mal conçus, pourraient me dire où ils ont pris cette évaluation de 400 millions de dollars. D'après l'évaluation sur laquelle nous nous sommes basés pour liquider la société, elle avait un passif de 330 millions de dollars. Nous voudrions savoir d'où vient l'évaluation de 400 millions de dollars.

M. Riis: Je répondrai à cela dans un moment. Toutefois, je voudrais répondre au député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) en lui demandant s'il a pris connaissance des documents

que j'ai déposés plus tôt et qui montrent que, sous son gouvernement, une plus grande partie que jamais de notre économie est propriété de l'État fédéral et s'il ne pense pas que c'est contraire à nombre d'observations qu'il a faites au cours des années.

Une voix: Répondez à la question.

M. Riis: C'est la période des questions et des observations. Je pose une question et je fais également une observation. Je ne pense pas que le Règlement m'empêche de poser une question à mon collègue.

D'ailleurs, le député de Mississauga-Sud est président du comité permanent des finances et des questions économiques, par conséquent, on peut lui poser des questions. En vertu du Règlement il n'appartient pas à la catégorie des gens que l'on ne peut questionner. Je commence donc par cela. Je désire également rappeler au député que j'ai exposé assez longuement, dans mon discours, le fait qu'il y a eu beaucoup de mauvaise gestion dans les hauts échelons de Canadair. Nous savons tous que l'entreprise a été fort coûteuse pour les contribuables. J'ai déjà critiqué ce qu'avait coûté cette mauvaise gestion et je continue à le faire.

Je dois rappeler au député que si cette société d'État a pris des décisions désastreuses, il ne faut pas oublier que Dome Petroleum, Maislin, Massey-Ferguson et des centaines d'autres entreprises privées, comme la Norbanque et la Banque commerciale du Canada, ont également pris des décisions incroyablement stupides. Des décisions ridicules, n'ayant aucun sens du point de vue commercial ou professionnel. La mauvaise gestion et les décisions imprudentes ne sont pas propres au secteur public. Il y a certainement bien d'autres sociétés du secteur privé qui ont mal interprété la conjoncture économique parce qu'elles ont cru, par exemple, que les prix du pétrole atteindraient certains niveaux, ce qui ne s'est pas produit, et parce qu'elles ont commis toutes sortes d'erreurs de jugement. Si nous voulons blâmer quelqu'un pour avoir commis des erreurs à la direction des entreprises, nous devons reconnaître que c'est arrivé partout dans les secteurs tant public que privé.

Une voix: Vous n'avez pas répondu à la question.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La parole est au député de Mississauga-Sud.

M. Blenkarn: Justement, madame la Présidente, j'allais poser une question au député au sujet de l'évaluation de 400 millions de dollars que le Nouveau parti démocratique a mentionnée. Puisque nous parlons d'évaluation, je signale que Burns Fry en a fait une pour nous. Selon cette évaluation-là, la société vaudrait peut-être 70 millions de dollars. Nous avons cependant réussi à négocier un marché selon lequel l'acheteur paiera au comptant 120 millions de dollars à la date de clôture; 173 millions de dollars en redevances pour les ventes futures d'appareils Challenger; 150 millions de dollars si l'entreprise ne reste pas en affaires au moins 15 ans à cause de certaines actions de Bombardier Aerospace; encore 3 millions de dollars en dividendes par suite de poursuites mettant en cause Avco Lycoming; et 1 p. 100 des redevances pour le contrat d'ingénierie des systèmes du CF-18, ce qui représente encore 15 millions de dollars si le contrat a une valeur de 1,5 milliard de dollars.